



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE LA PÊCHE

Liberté
Égalité
Fraternité



→ chs
+ site

Paris, le 15 juillet 2025

La ministre

Réf : BDC_C/2025-05/17365

Cher

Monsieur le Maire,

L'impact du dérèglement climatique est déjà sensible dans notre pays et nous savons que la France va être de plus en plus exposée à des épisodes météorologiques extrêmes. Tout en poursuivant la nécessaire action de réduction des émissions de gaz à effet de serre, il devient urgent pour nos sociétés et nos territoires de s'adapter à un changement climatique déjà inéluctable.

Les collectivités locales sont en première ligne pour faire face à ces défis. À l'origine de dégâts matériels, humains et naturels majeurs, les aléas climatiques mettent en évidence les vulnérabilités de votre collectivité.

Il y a quelques semaines, j'ai présenté le nouveau Plan national d'adaptation au changement climatique (**PNACC-3**) qui, à travers une cinquantaine de mesures, fixe le cadre pour préparer l'adaptation de nos sociétés. Ce plan repose sur une Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (**TRACC**) correspondant à une hausse des températures en France métropolitaine de +2°C en 2030, +2,7 °C en 2050 et +4 °C en 2100, par rapport à 1900. Cette trajectoire permettra de donner un cap cohérent aux actions menées en métropole, notamment pour accompagner l'adaptation des collectivités territoriales.

L'objectif de ce courrier est de vous faire part des outils que l'État met à votre disposition pour mieux anticiper ces phénomènes et prendre les bonnes mesures d'adaptation.

Parmi les opérateurs de l'adaptation, vous pourrez compter sur Météo-France, expert public de la météo et du climat, qui accompagne les acteurs institutionnels et économiques, de plus en plus météo-sensibles. Météo-France propose notamment un service à destination des collectivités qui cherchent à adapter leur territoire :

- Le service **Climadiag Commune** fournit gratuitement, à partir de la simple saisie du nom de la commune ou de l'intercommunalité, une synthèse des évolutions climatiques attendues sur chaque territoire en 2030, en 2050 et en 2100 selon les scénarios de la TRACC pour un ensemble d'indicateurs clés (nombre de jours de gel, fortes précipitations, sol sec, vagues de chaleur...). Disponible sur le site meteofrance.com/climadiag-commune, ce diagnostic, téléchargeable au format pdf, s'articule autour de 5 thématiques : climat, risques naturels, santé, agriculture et tourisme pour permettre de fonder une stratégie d'adaptation locale.

.../...



Par ailleurs, comme vous le savez, Météo-France vous permet de disposer d'outils pour faire face à des épisodes météorologiques problématiques :

- **La Vigilance opérée par Météo-France** pour les pouvoirs publics informe en continu sur les phénomènes météorologiques dangereux, permettant aux collectivités de mieux se préparer et de renforcer leurs dispositifs face aux événements extrêmes. En 2024, 99,1 % des départements ayant été affectés par des conséquences significatives avaient été placés en Vigilance orange ou rouge. Les trois quarts des épisodes de Vigilance ont été activés plus de 6 heures avant la survenue du phénomène dangereux et de ses impacts, contribuant ainsi à une meilleure préparation de la réponse aux situations d'urgence et à la protection des populations.

Pour permettre à chacun d'adopter les bons comportements face aux dangers météorologiques et ainsi contribuer à la diffusion d'une culture du risque, un kit de communication est mis à votre disposition : <https://urls.fr/HS7I2W>

En complément, **APIC et Vigicrues Flash** sont deux services d'avertissement, conçus pour répondre aux besoins des autorités locales de gestion de crise :

- **Le service APIC** (Avertissement Pluies intenses à l'échelle des communes) de Météo-France fournit des avertissements ciblés aux communes confrontées à un épisode de précipitations intenses en temps réel, facilitant ainsi la mise en place de mesures d'action adaptées.
- **Vigicrues Flash**, proposé par le réseau Vigicrues de mon ministère est un service d'avertissement automatique sur le risque de crues soudaines, qualifiées de fortes ou très fortes, dans les prochaines heures.
- Pour s'inscrire et recevoir les avertissements d'APIC et de Vigicrues Flash, rendez-vous sur <https://apic-pro.meteofrance.fr/creer-utilisateur> et choisissez vos abonnements "APIC Métropole" et "VF Métropole".

Enfin, vous pourrez également vous appuyer sur les ressources suivantes :

- Les guides élaborés par le BRGM et le Cerema pour la réalisation de cartes locales d'exposition au recul du trait de côte, à des horizons de 30 et 100 ans.
- Les cartographies des risques liés aux forêts, produites par l'ONF sur des territoires tests, intégrant des données climatiques et pédologiques. Ces cartes de vulnérabilité constituent un outil précieux pour appuyer la révision des aménagements et des plans de gestion. Elles complètent également le travail de cartographie nationale en cours, visant à caractériser la sensibilité aux feux de forêt et de végétation. Cet outil stratégique permettra à chaque territoire de disposer d'une connaissance claire des zones les plus exposées, afin de mieux protéger les populations, les écosystèmes et en particulier les forêts.
- Les cartographies développées avec le Cerema, identifiant les secteurs urbanisés les plus sensibles aux phénomènes d'îlots de chaleur urbains dans les principales agglomérations françaises. Ces documents sont destinés à accompagner les collectivités concernées dans l'adaptation de leurs politiques d'aménagement.

Ces outils sont essentiels pour renforcer la résilience des territoires face aux aléas climatiques croissants. Vous trouverez des brochures d'information jointes à ce courrier.

Pour vous aider à mobiliser plus facilement l'offre publique proposée par les opérateurs de l'État en matière d'ingénierie et de financement pour l'adaptation au changement climatique, j'ai officialisé en novembre dernier au Salon des maires et des collectivités locales, la création de la **Mission Adaptation**.

Ce guichet unique réunit en une offre commune l'expertise de l'Ademe, de l'ANCT, du Cerema, de Météo-France, de l'Office français de la biodiversité, de l'Agence nationale de la cohésion des territoires, de l'Agence nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux, des Agences de l'eau et de la Banque des Territoires pour que chaque territoire accompagné puisse construire une stratégie solide d'ici à 2030.

Au-delà de ces outils, vous pouvez également vous appuyer sur l'expertise et le conseil des équipes de l'Etat auprès de votre préfet.

L'adaptation est l'affaire de tous. Citoyens, entreprises, employeurs publics, élus et collectivités territoriales, établissements d'enseignement, opérateurs publics, associations, experts et spécialistes chargés de la prévention et de la gestion des catastrophes, médias sont invités à se mobiliser pour construire ensemble une nation plus résiliente et plus forte dans un monde qui se réchauffe. Vous pouvez compter sur mon appui et celui de mes services.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Chaleureusement,

Agnès

Agnès PANNIER-RUNACHER

